

# NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin hiver 2013



[www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

Photo couverture Serge Geeraerts - concours photos Nandrin 2013/14 - voir pages 21 et 28

## Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56

### CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

## L'administration communale

**Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures**

**Le mercredi de 13h30 à 15h30**

**Le jeudi de 18 heures à 20 heures**

### Fermetures

Mercredi	1/01/2014
*Lundi	21/04/2014
Jeudi	1/05/2014
Jeudi	29/05/2014
*Vendredi	30/05/2014
*Lundi	9/06/2014
*Lundi	21/07/2014
*Vendredi	15/08/2014
*Lundi	3/11/2014
*Mardi	4/11/2014
Mardi	11/11/2014
jeudi	25/12/2014
*vendredi	26/12/2014

**\* Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h à 12h au 085/51.94.76**

## Les Échevins

**Michel LEMMENS** 085/51.94.95 - 085/51.35.91  
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.  
michel.lemmens@nandrin.be

**Daniel POLLAIN** 0473/71.39.56 - 085/51.17.67  
Enseignement, Crèche, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3<sup>ème</sup> âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.  
daniel.pollain@nandrin.be

**Anne de POTTER** 04/371.27.82  
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse.  
anne.depotter@nandrin.be

**Charlotte TILMAN** 0479/23.79.84  
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.  
charlotte.tilman@nandrin.be

**Henri DEHARENG** 085/51.18.16 - 0473/32.48.64  
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.  
henri.dehareng@nandrin.be

**Béatrice ZUCCA** 04/371.28.29 et 0471/35.21.29  
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.  
beatrice.zucca@nandrin.be

## Les Conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)



## Le Mot du Bourgmestre



Lorsque vous lirez ces lignes, le budget 2014 aura été approuvé par le Conseil Communal. Pas de nouvelle taxe, pas d'augmentation de taxes existantes, pas de licenciement à l'horizon. Cette information devrait être banale, elle est hélas devenue trop rare dans l'actualité de nombreuses communes voisines.

Néanmoins, notre commune, comme toutes les autres entités publiques de ce pays, devra faire face demain à de nouvelles charges ou de nouveaux challenges, mais avec moins de moyens financiers et humains.

Faire aussi bien avec moins, c'est là le challenge qui nous attend et que nous tenterons de relever au mieux. Concrètement, le budget 2014 prévoit la mise en place de diverses réflexions qui amèneront des réalisations concrètes par la suite: rénovation de la maison du village de Villers-le-Temple, regroupement de l'administration communale et du CPAS, mobilité et sécurisation de voiries.

En cours, les chantiers du parking de l'école de Saint-Séverin et du site du Pery (terrains synthétiques) qui se clôturera rapidement. Au printemps, plusieurs voiries seront entretenues : la route de France, les rues du Baty Guissart, Joseph Pierco, des Roses et le Chemin du meunier.

Vous trouverez en pages centrales le plan de déneigement de notre commune... en croisant les doigts pour qu'il soit inutile cette année !

N'oubliez pas que la première prudence en cas de neige est d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré pour prendre la route.

Enfin, comme chaque année, permettez-moi un rappel de circonstance : nombreux sont les amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifice. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques, mais aussi se protéger les yeux.

Je me fais un plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous, **un « Joyeux Noël » et une « Bonne Année 2014 ».**

Michel Lemmens,  
Votre Bourgmestre

## Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Social - Focus sur le logement public en Wallonie et à Nandrin	4 & 5
Bibliothèque - Territoires de la Mémoire	6
Jeunesse - Stages de carnaval	7
Enseignement communal	8 & 9
École Saint-Martin	10
Prévention : Le mot de la Police	11
Plan de déneigement	12 & 13
Notre commune autrefois et aujourd'hui	16 & 17
Sports et loisirs à Nandrin	18 à 20
Concours photo : Lauréats	21
Cellule d'appui à la petite forêt privée - Se chauffer au bois - Clôture des cours d'eau en bord de pâture - Plan communal de développement de la nature	22 & 23
Les noces	24
En bref	25
État-civil	26
Agenda	27
Concours photo en détail	28

**Votre association ou votre club souhaite diffuser de l'information dans le bulletin communal ?**

Envoyez vos articles et photos pour le 20 février au plus tard à l'adresse : [olivier.hermia@nandrin.be](mailto:olivier.hermia@nandrin.be)  
info : lundi & mardi 085/24.18.60

## Le logement public en Wallonie et à Nandrin

### Avant tout, un brin d'histoire...

Le logement relève de la compétence des régions depuis la deuxième réforme de l'Etat en 1980.

En 1984, le Gouvernement régional wallon crée la Société Régionale Wallonne du Logement, renommée Société Wallonne du Logement en 1999. Elle est le principal opérateur du logement public en Wallonie. Ses activités concrétisent le droit au logement décent reconnu à chaque citoyen à l'article 23 de la Constitution belge. Organisme d'intérêt public, la SWL assure, pour compte du Gouvernement wallon, la tutelle, le conseil et l'assistance des 64 Sociétés de Logement de Service Public (SLSP) de Wallonie.

Meuse Condroz Logement est donc une de ces 64 sociétés de logement de service public de Wallonie. Elle possède un patrimoine de quelque 1.800 logements répartis sur 14 communes (Amay, Burdinne, Clavier, Engis, Héron, Huy, Nandrin, Marchin, Modave, Saint-George, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet et Wanze). C'est en 2007 que la commune de Nandrin s'est affiliée à Meuse Condroz Logement.

En Région wallonne, la politique du logement est définie dans le Code Wallon du Logement. Dans ce cadre, les Pouvoirs Locaux (les communes, les CPAS, les provinces) fixent les objectifs et les principes d'actions permettant de mettre en œuvre le droit à un logement décent. On parle alors d'« ancrage communal ».



Wallonie



Société Wallonne du Logement



Meuse Condroz Logement  
Société de Logement de Service Public

### Comment est financé le logement public ?

Le logement social est majoritairement financé sur le budget de la Région wallonne. Elle attribue des subventions et des prêts, lesquels à leur tour sont gérés par la Société Wallonne du Logement et distribués aux 64 sociétés de logement de service public, sur base de programmes d'ancrage communaux.

### Qu'est-ce que l'ancrage communal ?

L'ancrage communal est un outil défini par le Code Wallon du Logement afin d'optimiser le service aux citoyens en matière de logement public. Il est un des outils communaux importants pouvant doter les communes d'une véritable stratégie de planification résidentielle.

La concrétisation de cette politique se traduit par un programme d'actions triennal (et non plus biennal) qui identifie les opérations que la commune entend voir mener en matière de création de logements publics durant cette période.

Dans la perspective de l'élaboration de ces programmes d'actions, à l'entame d'une nouvelle législature, les communes élaborent une déclaration de politique du logement déterminant les objectifs et les principes généraux des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent.

### Chaque commune de Wallonie doit tendre à 10% de logements publics sous peine de sanctions par la Région wallonne

Pour aider les communes en-dessous du seuil à s'en rapprocher, un accès prioritaire aux aides à l'investissement est prévu. Des sanctions, par le biais d'une réduction proportionnelle du Fonds des communes, sont prévues pour les communes qui n'auront pas atteint le seuil de 5% de logements publics et qui n'auront pas déposé de programme d'actions en termes de logement public. Ce niveau est calculé sur base du nombre de ménages présents dans la commune.

### Et à Nandrin, qu'en est-il ?

Avec quelque 2.200 ménages à Nandrin, le taux minimal de logements publics à atteindre (5%) pour échapper aux sanctions régionales serait aujourd'hui de 110 logements publics. Le taux actuel à Nandrin est de moins de 0,2 %. Toutefois, depuis 2007, la commune de Nandrin répond toujours aux plans d'ancrage proposés par la Région wallonne, ce qui met la commune à l'abri de sanctions.

Jusqu'à présent, quatre plans d'ancrage ont été rentrés, totalisant à terme, 26 logements publics (deux logements de transit, un logement d'insertion, un logement d'urgence et 22 logements sociaux).



1. Un logement de transit rue Sylvain Gouverneur
2. Deux logements sociaux Place Ovide Musin
3. Futures transformations de la gendarmerie, rue de la Gendarmerie.
4. Transformation en quatre logements, Place Baudouin I<sup>er</sup>.
5. Futures constructions neuves, rue Tige des Saules.



### Comment créer du logement public ?

Aucune réglementation n'impose un taux de logements publics proportionnel au nombre de logements que souhaite construire un promoteur privé, les communes n'ont d'autres solutions que de proposer du patrimoine public ou du foncier public pour réaliser leurs plans d'ancrage. Ainsi, depuis 2007, la commune de Nandrin crée du logement public tout en assainissant son patrimoine.

Aucun terrain public n'a encore été entrepris jusqu'ici à Nandrin, mais les plans d'ancrage 2012/2013 et 2014/2016 prévoient la création de huit logements rue Tige des Saules à Fraineux et de 10 logements rue de la Gendarmerie à Nandrin dont 6 en rénovation de l'ancienne Gendarmerie et 4 en construction à côté du bâtiment actuel.

### À qui est destiné le logement public ?

À des ménages dont les revenus imposables annuels vont de 12.900 € (on parlera alors de revenus précaires) à 48.200 € (on parlera alors de revenus moyens), augmentés de 2.400 € par enfant à charge.

Pour prétendre à un logement public, le demandeur ne doit pas posséder de logement. L'attribution se fait sur base de critères de priorité, déterminant l'urgence de la demande.

### Pourquoi faut-il du logement public ?

#### Quelques raisons...

- Parce que près de 38.000 ménages wallons attendent un logement public.
- Parce que tous les indicateurs démographiques prévoient une augmentation du nombre de ménages composés de personnes isolées ou, au contraire, de ménages à famille nombreuse. En 10 ans, le nombre de ménages en Wallonie a augmenté de 8,4%<sup>1</sup>. Par ailleurs, 38,5 % des familles monoparentales et 20,2 % des personnes âgées (65+) vivent sous le seuil de pauvreté.
- Parce que la population en Belgique augmente inexorablement : plus 875.000 habitants à l'horizon 2060 selon le Bureau du Plan. Selon la Confédération Wallonne de la Construction, pour répondre à l'évolution sociologique et démographique en Wallonie, d'ici 2026, il faudrait construire 200.000 logements dont 30.000 publics
- Parce qu'à l'horizon 2040, 1 personne sur 4 aura 65 ans et plus.

### Et à Nandrin, faut-il du logement public ? L'avis de l'échevin du logement

Il faut bien le reconnaître, le logement public a une mauvaise réputation. Ce que retient bon nombre de personnes, c'est l'image des cités telles que Droixhe, avec la réputation qu'elles génèrent : violence et insécurité principalement.

Pourtant, le logement public a bien changé. Il s'intègre désormais harmonieusement dans l'environnement bâti. Il est même parfois une solution à la réaffectation de bâtiments qui à l'origine n'étaient pas conçus pour du logement comme des corps de ferme, des gares désaffectées, des anciennes écoles, des églises même.



Avec 0,2% de logements publics, soit le taux le plus bas de toutes les communes du Condroz liégeois, on ne peut pas dire qu'il y a trop de logements publics à Nandrin. Des efforts restent à faire. Toutefois, en imposant un taux de logements publics identique pour toutes les communes wallonnes, petites ou grandes, urbaines ou rurales, le législateur fait fi des réalités de terrain. Nandrin n'est pas Liège, Huy, Seraing ou même Neupré. Se déplacer à Nandrin est plus difficile que dans les quatre villes citées précédemment par exemple, les commerces plus rares dans les villages..., autant de réalités de terrain qui indiquent qu'imposer 10% de logements publics à Nandrin n'est pas sérieux.

Mais il en faut. 5 logements publics actuellement à Nandrin, c'est beaucoup trop peu. Tout comme plus de 110 logements inoccupés à Nandrin, c'est de trop. Car il existe des besoins en logement sur le territoire de la commune. Par exemple, pour des personnes retraitées qui ont une maigre pension ou une maison devenue trop difficile à entretenir ; des jeunes qui n'ont pas d'autres recours que la location avant de se constituer un capital pour pouvoir acheter ; ou tout simplement des personnes à revenus faibles qui n'ont plus les moyens de louer dans le privé.

1. [statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/nmbreregtaille/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/nmbreregtaille/)



## BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

La rentrée littéraire a été abondante cette année. Plus de 500 nouveaux romans sont proposés chez les libraires.

Pour la bibliothèque, le choix est difficile. Heureusement, les revues littéraires et l'avis de nombreux lecteurs nous aident à sélectionner quelques ouvrages intéressants.

Il y a un chef-d'œuvre dans cette rentrée. C'est «Au revoir là-haut» de Pierre LEMAITRE. Il déroule les dernières heures de la Grande Guerre et les impostures des années folles.

D'autres talents se trouvent également à la bibliothèque.



Une part de ciel **Claudie GALLAY**  
La nostalgie heureuse **Amélie NOTHOMB**  
Juste avant le bonheur **Agnès LEDIG**  
Cinq jours **Douglas KENNEDY**  
D'eau et de feu **Françoise BOURDIN**  
A quelques secondes près **Harlan COBEN**

Bonne lecture.

[bibliotheque@nandrin.be](mailto:bibliotheque@nandrin.be)

**Bibliothèque de Nandrin,**  
**rue Godinasse**  
**ouvert le mercredi et samedi**  
**de 15h00 à 17h00.**  
**Le dimanche de 10h00 à 12h00**



Jean-François Füg

### Jozef Bielik n'est pas un héros



Les médailles de Jozef Bielik avaient été suspendues au dessus du lit de son petit-fils pendant des années. Trente ans après sa mort, on continuait à raconter les exploits de ce géant slave qui avait arrêté les armées teutonnes à lui seul ou presque. Parce qu'une journaliste ne voulait pas qu'il parle de Jozef dans une émission consacrée aux héros, Jean-François

Füg a plongé dans les archives pour écrire son histoire. Et ce qu'il a trouvé était loin de la légende. C'est l'histoire d'un homme ordinaire, d'un immigré, d'un résistant mais aussi d'un inconscient. C'est une histoire d'amour et de courage. C'est l'histoire d'un héros ordinaire. C'est notre histoire à tous.

#### L'auteur

Jean-François Füg est directeur du Service de la lecture publique à la Fédération Wallonie Bruxelles. Historien, il a été archiviste, dirigeant notamment le Mundaneum entre 1996 et 2001. Il a publié une cinquantaine d'articles sur des questions touchant à l'histoire du XXe siècle, en particulier de l'entre-deux-guerres. Il est aussi l'auteur d'un livre sur la revue non conformiste Le Rouge et le Noir, paru chez Quorum. Il quitte ici le monde des notes de bas de pages pour un texte plus intime.

#### Les préfaciers

**Pierre-Alain Tallier** est titulaire du cours d'Archivistique à l'Université Libre de Bruxelles, archiviste de l'État et membre du CA de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique (AAFB)

**José Gotovitch** est historien et directeur honoraire du Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES)

72 pages  
ISBN : 978-2-930408-29-3  
Prix : 7,00€  
Collection « Libres Écrits »

Relations presse & Commandes service de presse  
Julien Paulus :  
+32 (0)4 250 99 45  
+32 (0) 486 954 553  
[editions@territoires-memoire.be](mailto:editions@territoires-memoire.be)



*- Vacances actives à Nandrin -  
Stage de carnaval 2014*

**Du lundi 3 au vendredi 7 mars**

« **Horizon carnaval ...** »

**Infos pratiques :**

- Dates : du 3 au 7 mars 2014
- Prix : 50€ le 1<sup>er</sup>, 40€ le 2<sup>e</sup> enfant, gratuité pour les suivants d'une même famille
- Garderies : de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30
- Activités : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vêtements : usagés et confortables, adaptés à la météo
- Repas : pique-nique de midi et collations pour la journée
- Ages : 2.5 à 12 ans
- Sieste pour les petits : prendre le doudou
- Lieu de l'organisation : Espace des Templiers - Rue J. Pierco 4 à 4550 Villers le Temple

**Inscription obligatoire avant le stage uniquement par téléphone :**  
085/ 274 466 - 0474/ 760 544 de 9h à 13h.

**Paiement bancaire sur le n° de compte de l'Administration communale :**  
ING BE10 340-0312112-04  
**Communication :**  
**Nom et prénom de l'enfant+ stage.**



## Festifuté

L'année 2013 a marqué l'envol du label FestiFuté ! 21 soirées à son actif, plus de 1 100 éthylo-tests passés et presque 2 000 fêtards futés venus s'informer dans le Mobil'AIR sur les consommations liées au milieu festif. Le tout : en un an ! On peut dire que le bilan est très positif !



Nous tenons à remercier tous les organisateurs d'évènement, soucieux du bien-être de leur clientèle, pour leur confiance, leur investissement personnel et leur créativité. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à continuer sur cette voie !

Si vous souhaitez disposer **gratuitement** de ce service **unique** en Ourthe-Ambève-Condroz, offert par votre commune, contactez sans plus attendre l'équipe Festi Futé de La Teignouse au 04/384.44.60, 0473/28.48.18 ou via [espacefute@lateignouse.be](mailto:espacefute@lateignouse.be).  
Visitez aussi notre page facebook : [www.facebook.com/festifute](http://www.facebook.com/festifute)

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente année 2014, pétillante de joie et de gaieté, accompagnée de l'euphorie de l'amitié durant vos soirées et des bulles de rire chatouillant chaque jour votre palais !





## Fermiers et fermières de 3 jours...

...la classe de 2<sup>ème</sup> primaire de Villers a ouvert la saison des classes de dépaysement...



Nos fermiers et fermières de 3 jours s'appelaient: Sam, Titou, Jules, Alex, Arthur, Clément, Lou, Alice, Emma, Alicia, Lola, Marion, Julie, Laurine et Eloïse... avec comme fermière en chef Madame Bertrand.

Ils ont chaussé leurs bottes et revêtu leur imperméable pour rejoindre la Ferme pédagogique du Chant d'oiseaux à Landenne sur Meuse les 11, 12 et 13 septembre derniers.

Au programme: défis culinaires et sportifs (fabrication de pain, de gâteaux, ski sur herbe etc).

## Le brevet cycliste

Vous les avez peut-être dépassés ce jeudi 3 octobre sur une des routes du village avec leurs chasubles fluo et leurs casques ?

Eux, ce sont les élèves de cinquième année qui passaient leur brevet cycliste

Depuis 2007, le brevet cycliste est organisé dès l'entrée en cinquième année ; c'est l'aboutissement d'une formation théorique et pratique.

Les premières notions théoriques sont expliquées aux enfants de quatrième année par leur titulaire. Ensuite, des exercices pratiques de maîtrise du vélo sont organisés dans la cour de l'école avant la mise en situation sur la voie publique. Le professeur d'éducation physique a reçu une formation spéci-



fique dans ce domaine et coache nos jeunes cyclistes avec tout son talent.

En début de cinquième année, les élèves repèrent le parcours. Ils devront l'effectuer le jour du brevet sous l'œil attentif des examinateurs, une équipe de jeunes retraités, et de la police locale.

L'objectif de cette formation est de donner à nos élèves les notions de base du code de la route afin de se déplacer à vélo avec un maximum de sécurité. Mais le vélo permet aussi de devenir plus autonome, d'adopter un comportement responsable aux côtés des autres usagers de la route, de prendre goût à l'effort et bien sûr d'améliorer sa santé par la pratique de l'exercice physique.

Depuis le début de l'expérience, l'asbl Pro Vélo apporte son soutien à l'école qui est devenue autonome depuis 2011.

Et parce que le niveau d'exigence est élevé, les élèves ne réussissant pas leur brevet en cinquième année sont invités à le représenter une seconde fois en sixième année.

### Pour aller plus loin...

La volonté de l'école de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement ne s'arrête pas là. Toujours en partenariat avec l'asbl Pro Vélo et en collaboration avec l'association de parents de l'implantation de Villers-le-Temple, une opération pour promouvoir de façon durable les déplacements à vélo de nos élèves entre leur domicile et l'école sera mise en place cette année scolaire. Une enquête réalisée par les élèves de cinquième et sixième années parviendra prochainement aux parents. Une cartographie sera réalisée par ces mêmes élèves dans le cadre du cours de géographie ; elle devrait permettre de dégager des grands axes de déplacements.

Le projet est en route, n'hésitez pas à contacter l'école pour exprimer vos idées, vos expériences, vos suggestions...

[www.provelo.org/fr/educ](http://www.provelo.org/fr/educ)  
[ecole@nandrin.be](mailto:ecole@nandrin.be)



## Grande marche aux flambeaux à Saint-Séverin

Ce vendredi 15 novembre, le comité des parents de notre école a organisé une grande marche aux flambeaux familiale.

Le rendez-vous était à 18 heures dans la cour afin que tout le monde puisse allumer son flambeau.

Petits et grands ont répondu nombreux à l'appel et le temps était aussi de la partie.

Quelle belle balade à travers le chemin des messes avant de remonter le village jusqu'à l'école et ceci encadré par la police et quelques personnes portant un gilet fluo.

A notre arrivée à l'école, nous avons pu déguster du chocolat chaud et d'autres boissons ainsi qu'un pain saucisse.

Il y avait une très bonne ambiance et marcher le soir en famille et en plus avec les copains, c'était génial !

Un grand merci aux parents et enseignants qui ont donné de leur temps pour que tout se déroule bien.

Rendez-vous l'année prochaine.

Justin, élève de cinquième année

## La journée de l'arbre

Le lundi 18 novembre, c'était la journée de l'arbre. Nous sommes allés visiter le parc de Monsieur Laurant à Villers-le-Temple avec notre guide, Marie-Odile. Là, nous avons observé trois séquoias ; le plus gros avait un tronc énorme, quatorze enfants qui se donnaient la main étaient nécessaires pour en faire le tour. Ce qui nous a étonnés pour ce conifère d'Amérique, c'est que son écorce est molle. Monsieur Laurant nous a dit qu'un séquoia de Californie était si grand que les voitures passaient dedans.

Ensuite, nous avons ramassé des châtaignes et regardé les différents arbres. Marie-Odile nous a donné un petit truc à retenir pour distinguer les feuilles du charme et du hêtre : « le charme d'Adam, c'est d'être à poil ».

Après, nous sommes partis au bois de Roncine. Là, nous avons fait un feu, pris l'empreinte d'un arbre, mesuré sa circonférence, observé son écorce à la loupe et estimé sa hauteur. Nous avons aussi cuit les châtaignes dans le feu.

En fin de journée, Monsieur Degrave, le propriétaire du bois, a coupé un frêne devant nous. Il mesurait 22 m de haut. Nous avons tous reçu une rondelle et avons pu ainsi déterminer son âge : il avait environ 32 ans.

Avant de revenir, Marie-Odile a cueilli du fusain. A l'école, elle a chauffé des petits morceaux de branches et elle a obtenu des bâtons de bois de fusain pour dessiner. Ce fut une bien belle journée.

Un tout grand merci à Madame De Potter qui est à l'initiative de cette journée, à Marie-Odile, notre guide du C.R.I.E. de Modave et à nos hôtes, Monsieur Laurant et Monsieur Degrave.



## Commémoration de l'Armistice

Comme chaque année, les élèves des écoles communales de Nandrin se sont rendus aux monuments pour se souvenir et rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour les générations futures.

\*



Avant d'entamer la Brabançonne, les enfants ont lu des textes rédigés lors des cours philosophiques. En voici quelques extraits :

### Une recette de paix

*Au lieu de faire la guerre,  
faites la paix  
Cultivez-la et offrez-la au monde  
Conservez cette paix au fond de vous  
Ne l'oubliez pas, offrez-la et pensez-y  
Partagez-la avec les autres  
Montrez le respect à ceux qui ne le connaissent pas  
Dites au monde entier  
Que la guerre n'a rien à faire là  
Ajoutez de l'amour et de l'amitié  
Et pour toujours, vous aurez la paix*

*La guerre fait un trou dans le cœur  
Elle fait peur  
Pendant la guerre, il faut se soutenir  
Voici ce que nous, enfants, devons retenir  
On ne sait pas ce qu'il va nous arriver  
C'est pour cela qu'il faut s'entraider  
La guerre, c'est comme l'enfer  
La violence ne mène à rien  
Elle fait juste du mal et pas du bien  
Ce serait mieux un monde sans arme et sans tristesse  
Un monde rempli de sourires et de tendresse*

\* Photo d'archive 2011

## Nouvelle année scolaire à l'école Saint-Martin



### Déjeuner de la rentrée.

Comme chaque année, le jour de la rentrée a débuté par un « grand petit déjeuner familial ». Une belle manière de reprendre le rythme scolaire en toute convivialité et en se rappelant l'importance d'un bon et sain petit déjeuner!

Plus de vingt nouveaux élèves sont venus nous rejoindre cette année. Nous tenons beaucoup à bien les accueillir. C'est ainsi qu'à l'accueil de rentrée du mercredi, tous ces nouveaux copains ont été présentés par leurs prénoms, notamment grâce à une jolie chanson écrite à leur intention et qui se terminait par « ...On a tous une chanson qui fait des bonds sur nos prénoms. Voici nos nouveaux copains, accueillons-les avec entrain ! » .

### Spectacle « Mister Joe » du chanteur Luc Regard.



Quelle chance, ce mardi 22 octobre, le chanteur pour enfants Luc Regard est venu nous présenter à tous son spectacle «Mister Joe» dans notre salle. Un beau moment pour les petits comme

pour les plus grands. Et plein de messages importants pour chacun sur le respect de la différence, la tolérance, la paix, l'hygiène..., des sujets qui nous tiennent fort à cœur et qui font partie de notre projet d'établissement.

## Un nouveau projet européen Comenius jusqu'en 2015.

Pour la troisième fois consécutive, quelques enseignants de l'école Saint-Martin relancent un nouveau projet Comenius.

Il s'agit d'une initiative européenne incluant les classes de 1ère maternelle (Mme Chantal), 3ème maternelle (Mme Colette), 3ème primaire (Mmes Martine et Aurélie) et 6ème primaire (Mme Cathy).

Le thème « Dessine-moi ton assiette, je te dirai ce qui pousse dans ton jardin ! » orientera les apprentissages et échanges vers la création d'un jardin dans l'école, l'élaboration et la préparation de recettes culinaires à base de légumes de chez nous et de nombreux échanges avec les autres écoles partenaires (Tours et Paimpol en France - Londres au Royaume-Uni) Durant ces deux années de projet, une exposition itinérante voyagera d'un pays à l'autre et l'aboutissement aura lieu à Tours en mai 2015 avec un échange entre les élèves des différents pays.





## Le mot de la Police

A l'approche de l'hiver, nombre d'usagers de la route équipent leur véhicule de pneus neige.

Une polémique à ce sujet incite les conducteurs à interroger les policiers : est-ce vraiment bien utile ?

Il nous semblait intéressant de vous communiquer le résultat d'une enquête menée par l'Institut Belge de Sécurité Routière et publiée dans la revue « Via sicura »

**A la demande de Melchior Wathelet, Secrétaire d'Etat à la Mobilité, l'IBSR a réalisé une étude dont l'objectif premier était d'analyser si une obligation de monter des pneus hiver est envisageable en cas de conditions hivernales dans notre pays, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne ou au Luxembourg par exemple. Les résultats de cette étude ont été publiés le 30 septembre.**



L'étude de l'IBSR montre que les pneus hiver sont certainement très utiles dans des conditions hivernales extrêmes. Par temps de neige, ils sont manifestement mieux adaptés que les pneus standard, tant du point de vue de la sécurité routière que de la mobilité. Leur composition assure la souplesse de la gomme à basse température et leur profil spécifique permet de mieux adhérer à la neige. En cas de températures très basses, ils obtiennent aussi de meilleures performances que les pneus classiques.

### Grand succès à Liège et dans le Luxembourg

Ces performances supérieures en cas de conditions hivernales ont déjà séduit bon nombre de conducteurs. Ainsi, des chiffres publiés par Federauto montrent que dans les provinces de Liège et de Luxembourg, plus de la moitié des conducteurs ont opté pour des pneus spécifiques en hiver. Bref, les essayer, c'est indéniablement les adopter.

### Peu d'effets sur la sécurité routière

En revanche, l'étude de l'IBSR montre que le fait de monter des pneus hiver n'aura qu'un impact limité sur le nombre d'accidents corporels puisque la majorité de ceux-ci se produisent sur route sèche. En 2012, seuls 2% des accidents corporels ont eu lieu sur route enneigée malgré l'hiver très rigoureux. Par ailleurs, les accidents sur une chaussée enneigée ne peuvent pas être

imputés uniquement aux pneus. Une vitesse mal adaptée ou une conduite sous l'influence de l'alcool, par exemple, peuvent aussi en être la cause. Soulignons aussi que sur le verglas, aucun pneu n'est efficace.

L'étude de l'IBSR a également révélé que ce type de pneu ne résout pas le problème des camions bloqués ou en ciseau. Près de 90 % des camions sont déjà actuellement équipés de pneus hiver sur les essieux moteurs, ce qui n'empêche pas les problèmes quand ils sont à vide ou que la charge est mal répartie.

### Sensibilisation mais pas d'obligation

Au vu des éléments précédents et sachant que bon nombre de Belges n'ont pas les moyens d'investir dans un jeu supplémentaire de pneus, le Secrétaire d'Etat à la Mobilité a donc décidé de

ne pas rendre les pneus hiver obligatoires. En revanche, il soutiendra toute initiative visant à les promouvoir, tant dans le domaine des assurances qu'au niveau de la sensibilisation.

### Conclusion

On ne s'habille évidemment pas de la même façon en hiver qu'en été et il est donc logique

de ne pas utiliser les mêmes pneus selon la saison.

Cela étant dit, quel que soit le type de pneu, il est avant tout essentiel d'adapter son comportement au volant en fonction des conditions météo. Pour limiter le risque d'accident, les conducteurs doivent, lors de conditions hivernales, réduire leur vitesse et augmenter la distance de sécurité avec la voiture qui les précède peu importe qu'ils roulent avec des pneus hiver ou non. En aucun cas, l'utilisation de pneus hiver ne doit inciter les conducteurs à prendre davantage de risques. Chacun doit en effet adopter une conduite responsable par tous les temps.

### Poste de police de proximité de Nandrin

Rue de La Gendarmerie, 8 - 4550 Nandrin

Téléphone : 085 51 27 10

Fax : 085 51 17 02

Email : [police.nandrin@skynet.be](mailto:police.nandrin@skynet.be)

Contacts:

INPP Danny GILSON - INP Vincent HOUYOUX - INP

Richard LEFEVRE - INP Hélène LABALUE - INP

Alexandre MACORS

Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

Le mercredi de 13 h à 15 h 30

Le jeudi de 18 h à 20 h

[www.policelocale.be/5296/Nandrin.html](http://www.policelocale.be/5296/Nandrin.html)





## ACCUEIL PETITE ENFANCE

### LES ARSOUILLES

Annick Marchand  
rue de la Gendarmerie, 64 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.38.00 - [marchand.annick@hotmail.com](mailto:marchand.annick@hotmail.com)  
Nathalie Vincent  
rue de la Tourette, 14 - 4550 Villers-le-Temple  
Gsm : 0497.84.64.79 - [herve.vincent@hotmail.com](mailto:herve.vincent@hotmail.com)

### AGENCE DE VOYAGE

#### SERVICE VOYAGES

Pascale Vandeputte  
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN  
Tél. : 085.31.72.43 - [www.servicevoyages.be](http://www.servicevoyages.be)

### ANIMAUX

#### FAUNE & FLORE (Moulin Burette)

Animaux, Jardin, déco, mobilier d'extérieur  
11, rue de Dinant - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51  
[info@fauneetflore.be](mailto:info@fauneetflore.be) - [www.fauneetflore.be](http://www.fauneetflore.be)

### ARTICLES DE FETES

#### LA MAGIE DE LA FETE

Décoration de ballon - Organisation d'évènements  
rue Sylvain Gouverneur, 5/1 - 4550 NANDRIN  
Tél. 0477.58.77.82  
[www.lamagiedelafete.be](http://www.lamagiedelafete.be) - [info@lamagiedelafete.be](mailto:info@lamagiedelafete.be)

### BANQUES - ASSURANCES

#### EMILE JACQUES ASSURANCES scr1

109, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél: 085.51.30.50 - Fax: 085.51.30.67  
[www.emilejacques.be](http://www.emilejacques.be) - [ejacques@emilejacques.be](mailto:ejacques@emilejacques.be)

### ING

Bureau Bernard Laffut sprl  
13, place Ovide Musin - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.14.50 - Fax : 085.51.19.32  
[laffut.nandrin@ing.be](mailto:laffut.nandrin@ing.be)

### CBC

Serge Stevart  
21, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.97.70 - Fax : 085.51.97.79  
[nandrin@cbc.be](mailto:nandrin@cbc.be)

### CREDIT AGRICOLE

M. Devaux  
105, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél: 085.51.15.63 Fax: 085.51.26.38  
[bureau.devaux@portima.be](mailto:bureau.devaux@portima.be)

### BNP PARIBAS FORTIS

G. LICATA  
1, rue de Nandrin - 4550 NANDRIN  
Tél: 085.71.04.90 - Fax: 02.228.18.80  
[nandrin@fortis.com](mailto:nandrin@fortis.com)

### BATIMENT

JP&F BATI sprl J.-P. Schouteden  
41, rue de Clémodeau - 4550 Villers-le-Temple  
Tél / Fax : 085.51.34.71 - GSM : 0475.69.05.79  
[www.jpfbati.be](http://www.jpfbati.be) - [info@jpfbati.be](mailto:info@jpfbati.be)

ETS DEC SOL - Francis Dupont  
rue du petit Fraigneux, 17 - 4550 NANDRIN  
Tél / Fax : 04.371.90.13 - [dec.sol@skynet.be](mailto:dec.sol@skynet.be)

### BOISSONS LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES MAX BOISSONS

6, Carrefour Devillers - 4560 Clavier  
Tél : 086.21.85.11 - GSM : 0479.53.84.83  
[info@maxboissons.be](mailto:info@maxboissons.be) - [www.maxboissons.be](http://www.maxboissons.be)

### BOUCHERIE - CHARCUTERIE

#### BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgne  
Rue Godinasse, 2 - 4550 NANDRIN  
Tél: 085.51.13.67 - Fax: 04.383.78.01  
[raphaeldefgne@skynet.be](mailto:raphaeldefgne@skynet.be)

#### BOUCHERIE SAUVAGE

J-F. Sauvage - route du Condroz, 304  
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.44.44  
[boucherie.sauvage@gmail.com](mailto:boucherie.sauvage@gmail.com)

### CADEAUX DECORATION

COSY'ME - Régine Rouha  
123, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél: 0476.51.19.00 - [lapetitesuisse@swing.be](mailto:lapetitesuisse@swing.be)  
BIRTLES Stephen - Tél: 0495.21.88.10  
LAUPER Vinciane 0495.90.29.56.

### LA TABLE ETC...

Rosella Faseli  
310, route du Condroz - 4550 NANDRIN -  
Tél: 04.372.15.72 - [info@latableetc.be](mailto:info@latableetc.be)

### COIFFURE

#### COCOON COIFF

Gach Vinciane  
38, rue de la Tourette - 4550 Villers-le-Temple Gsm:  
0486.34.21.09

#### COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse  
113, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.24.88

#### MARC & YVES PIRLOT

Coiffure Hommes  
231, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél. 085.82.85.10 - Gsm : 0475.84.65.95

#### NUANCE COIFFURE

route du Condroz 131/3 - 4550 NANDRIN  
Tél. 085.31.10.25 - [www.nuancescoiffure.be](http://www.nuancescoiffure.be)  
[nuancescoiffure@skynet.be](mailto:nuancescoiffure@skynet.be)

### CUISINES

#### BEL CUISINE AMBIANCE PLACARD sprl

Route du Condroz, 410 - 4550 Nandrin  
Tél. 04.384.42.62 - [ambianceplacard@gmail.com](mailto:ambianceplacard@gmail.com)

#### RAYGEO sprl

route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11  
[raygeocuisine@skynet.be](mailto:raygeocuisine@skynet.be)

### DISCOTHEQUE

#### MONASTERE Discothèque

245, Route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél: 04.371.30.87  
[www.monastere.be](http://www.monastere.be) - [info@monastere.be](mailto:info@monastere.be)

### DROGUERIE

#### MAISON PIVOT-BADOUX

13, rue de Dinant - 4550 Nandrin  
Tél/Fax: 085.51.12.09 - [pivot-badoux@skynet.be](mailto:pivot-badoux@skynet.be)

### ELECTROMENAGER

#### ETS DECHAMPS & FILS

22, rue de Dinant - 4550 NANDRIN  
Tél/F:085.51.11.79 - [ets.dechamps@skynet.be](mailto:ets.dechamps@skynet.be)  
[www.dechampssetfils.be](http://www.dechampssetfils.be)

### ENERGIE

#### HIGH TECH ENERGY

127/2, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél. 085.23.27.98 - [e.rigo@htenergy.be](mailto:e.rigo@htenergy.be)

#### THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin  
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22  
[info@thermix.be](mailto:info@thermix.be) - [www.thermix.be](http://www.thermix.be)

### ENTRETIEN ESPACE VERT

#### PASSION JARDIN

Olivier Ledocq  
Parcs & jardins - Vente abris de jardin,  
Création de terrasse en composite  
23, rue de la Chapelle - 4550 NANDRIN  
Tél : 0476.43.04.84  
[passionjardin@gmx.com](mailto:passionjardin@gmx.com) - [www.passionjardin-abris.be](http://www.passionjardin-abris.be)

### ESTHETIQUE

#### POINT BEAUTE

Ch. Marcotty  
80, Croix André - 4550 NANDRIN Tél:04.371.28.36  
Gsm:0476.98.53.13  
[www.pointbeaute.com](http://www.pointbeaute.com) [pointbeaute@hotmail.com](mailto:pointbeaute@hotmail.com)

### EVENEMENTIEL

#### STEWARD ON EVENT ASBL

Hôtesse & Steward  
Vierneuse voie 32.- 4432. Xhendremael  
Tél: +32-473.36.36.86  
[staff@stewardonevent.be](mailto:staff@stewardonevent.be) - [www.stewardonevent.be](http://www.stewardonevent.be)

### FLEURISTE

#### LI P'TIT BUSQUET

Myriame Ernest  
45, rue de la Gendarmerie - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.24.64 - [fa512518@skynet.be](mailto:fa512518@skynet.be)

### GARAGE

#### GARAGE Laurent VAESSEN

7, rue Sylvain Gouverneur - 4550 NANDRIN  
Tél/F : 085.51.12.19 - [laurentvaessen@skynet.be](mailto:laurentvaessen@skynet.be)

#### FG AUTO PIECES

7, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.18.23 - Fax : 085.51.25.18 -  
[nandrin@fgautopieces.be](http://nandrin@fgautopieces.be) - [www.fgautopieces.be](http://www.fgautopieces.be)

### GEOMETRE EXPERT

#### DONNE Gérald

1, Rue Petit Seny - 4557 TINLOT (Seny)  
Tél. Fax : 085.21.27.23 - Gsm : 0497.20.38.29  
[info@gerald-donne.be](mailto:info@gerald-donne.be) - [www.gerald-donne.be](http://www.gerald-donne.be)

#### QUOIBION Nicolas

402, route du Condroz - 4550 NANDRIN  
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42  
[nquoibion@skynet.be](mailto:nquoibion@skynet.be)



## HABILLEMENT

### LA DIFFERENCE S.A.

Françoise Quoibion - 402, route du Condroz  
4650 NANDRIN Tél : 04.371.40.76  
r.garroy@ladifference.biz - www.ladifference.biz

## HORECA

### LE MUSIN - F. Duchâteau

place O. Musin, 17 - 4650 NANDRIN  
Tél : 0495.49.72.15

### LE TERMINUS

Brasserie - Restaurant - Terrasse couverte  
Salle de réception - Wi Fi  
route du Condroz, 320 - 4650 NANDRIN  
Tél : 04.247.47.69

## IMMOBILIERE

### COSY IMMOBILIER - Vinciane Lauper

127/1 route du Condroz - 4650 NANDRIN  
GSM: 0495.90.29.56 - Tél. 085.23.62.81  
info@immocosy.be - www.immocosy.be

## IMPRIMERIE

### IMPRESSION sprl

10, avenue des alouettes - 4121 Neupré  
Tél : 04.372.05.05 - GSM: 0478.92.07.07  
info@imprimerieimpression.be

## INFORMATIQUE

### ACTIVE UP

Conception de logiciels - Mengal Pierre  
3, rue Haie Monseu - 4650 NANDRIN  
Tél : 085.25.20.17 - Fax : 085.25.20.18  
GSM : 0496.23.26.26  
www.activeup.com - pierre@mengal.eu

### BOBERLIN

Benjamin BOBON - Services informatiques  
1, rue du Tige - 4657 TINLOT  
Tél: 085.512.203 Fax: 0475.694.232  
www.boberlin.be - contact@boberlin.be

### LA BULLE INFORMATIQUE

138, route du Condroz - 4121 Neupré  
Tél: 04.371.37.22 Fax: 04.371.53.80  
www.labulle.be - info@labulle.be

## JARDIN - PLANTES - ARBRES

### EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Matériel de jardin - Serre  
Bruno & Marc Evelette  
7, rue de Nandrin - 4650 NANDRIN  
Tél 085.51.14.33 - Fax: 085.51.27.37  
www.evelettegarden.be

## JOUETS - JEUX

### SPIRALES - Liliane Veuchelen

3, rue de Dinant - 4650 NANDRIN  
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be - info@spirales.be

## LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

Centre officiel LOTTO - Paris sportifs

### LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL

6, rue de Dinant - 4650 NANDRIN  
Tél : 085.51.12.22 - c.alou.8864@hotmail.com

## LINGE

### COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont  
rue du Condroz, 320/4 - 4650 NANDRIN  
Tél : 04.365.86.81 - juliedumont@tiscali.be

## MAISON DE REPOS

### JOUR DE MAI

331, route du Condroz - 4650 NANDRIN -  
Tél : 04.371.30.78 - Fax : 04.371.48.38  
jourdemail@skynet.be

## LA SENIORIE DE NANDRIN

Rue Haie Monseu 21 - 4650 NANDRIN  
Tél : 085.51.11.43 - Fax : 085.51.11.43  
senorienandrin@hotmail.com

## MAZOUT

### MAZOUT PREVOT

3, Rue de Nandrin - 4650 NANDRIN -  
Tél : 085.51.22.23 - Fax: 085.51.11.06  
www.mazout-prevot.be - richard.prevot@prevot-group.be

## MENUISERIE

### Menuiserie Michel DAULNE & fils 32,

rue du Bosquet - 4650 Saint-Séverin  
Tél/Fax : 04.371.27.76  
menuiserie.daulne@skynet.be - www.menuiserie-daulne.be

### MENUISERIE LUIGI

Luigi Lorenzoni  
5, rue des Roses - 4650 St-Séverin  
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

## MEUBLES

### VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck  
route du Condroz, 308/3 - 4650 NANDRIN  
Tél : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73  
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

## OPTICIEN

### OPTIQUE DESIGN - C.Schyns

125, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél/Fax:085.51.35.05  
www.optiquedesign.be - claude.schyns@optiquedesign.be

## PEINTURE

### COLLIN Jean-Luc

16, rue La Basse - 4650 NANDRIN  
Tél : 0477.21.40.01 - Fax : 085.51.41.61  
collinjl@skynet.be

### FORT Gianni

35, rue Sylvain Gouverneur - 4650 NANDRIN  
Tél/Fax: 085.82.88.32 - fortbeckers@hotmail.com

## PHARMACIE

### PHARMACIE BAECKEN

207, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél : 085.51.12.75

### PHARMACIE CLOUX

3, rue Mannehay - 4650 Villers-le-Temple  
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

### PHARMACIE LION

5, Place Musin - 4650 NANDRIN  
Tél: 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

## PHOTOGRAPHIE

### PHOTO-NANDRIN

127, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél : 085.51.35.78 - Fax : 085.51.30.78  
www.photonandrin.be - photonandrin@skynet.be

## POELERIE

### EHLÉN-BOURGUIGNON

2, rue de Nandrin - 4650 NANDRIN  
Tél: 085.51.11.69 - Fax: 085.51.33.50  
contact@ehlen.be - www.ehlen.be

## PORTES ET FENÊTRES

### SCID

320/2, route du Condroz, 12 - 4650 NANDRIN  
Tél: 04.247.42.52 - a.henroul@scid.be

## SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

### XL GROUP

13, La Petite Vaux - 4650 NANDRIN -  
Tél : 04.361.15.55 - Fax : 04.263.18.76  
xl.group@skynet.be - www.service-companies.be

## STATION SERVICE

### TOTAL RICHARD PREVOT

3, rue de Nandrin - 4650 NANDRIN  
T: 085.51.22.23 F: 085.51.11.06  
richard.prevot@prevot-group.be - www.mazout-prevot.be

### TEXACO

Lodoli Cindy  
25, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél: 085.23.24.49 - Fax: 085.31.34.48  
bel8059@d-bnl.com

## SPORT

### FLOC SPORT

Olivier Lemmens  
320/5, route du condroz - 4650 NANDRIN  
Tél. 0478.52.44.96  
info@flocsport.com - www.flocsport.com

## SUPERMARCHE

### INTERMARCHÉ - D. Barthelemy

318, route du condroz - 4650 NANDRIN  
Tél. 04.372.90.76 - pdv002805@mousquetaires.com

### PROXY DELHAIZE - Didier Dessart

243, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48  
proxy.nandrin@skynet.be

## SYNDIC DE COPROPRIETE

### C.K. GESTION

6, rue Manesse - 4650 Villers-le-Temple  
Tél : 085.84.50.84 Fax : 085.84.45.84  
Gsm : 0475.46.58.92  
ckg@ckgestion.be - www.ckgestion.be

## TITRES SERVICES

### DOMESTIC SERVICES

320/5, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
Tél:04.367.37.58 - Fax: 04.367.37.65  
info@domestic-service.be

### ACTIV'SERVICES

Damilot Caroline  
129/1, route du Condroz 4650 Nandrin  
Tél. 085.25.24.65  
info@activservices.be - www.activservices.be

## TRAITEUR

### LA CUISINE DE MEURISSE

311, route du Condroz - 4650 NANDRIN  
T/F : 04.222.32.22 - Gsm : 0495.32.32.22  
www.lacuisinedemeurisse.be  
info@lacuisinedemeurisse.be

### SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur/ Plats à emporter/Sandwicherie  
Organisation de banquet  
129/2, route du Condroz - 4650 NANDRIN Magasin  
Tél/Fax : 085.23.24.64  
Ph. Bomersomme : 0495.15.15.39  
E. Delchambre : 0474.72.24.96  
www.saveursettraditions.be

## VEHICULES ELECTRIQUES

### VHELEC sprl

J.HALLEUX & FILS  
24, rue Saint-Jean-Sart - 4677 OUTRELOUXHE  
GSM : 0475.92.54.65 Fax :085.41.10.13  
www.vehicule-electrique.be  
jojohalleux@skynet.be

## VINS & SPIRITUEUX

### 100 % VINS CAVISTE

rue Général Jacques, 99 - 4051 CHAUDFONTAINE  
Tél: 04.361.33.61 www.100vins.be

## Plan de déneigement 2013-2014

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être...En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.

En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant) **représentés en orange.**

Au niveau du service communal, un service de garde démarre tout les jours du 15/12 au 15/03 à 5h00 du matin pour dégager les 2 axes routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux.

Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des 4 Bras, rue des Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Severin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur.

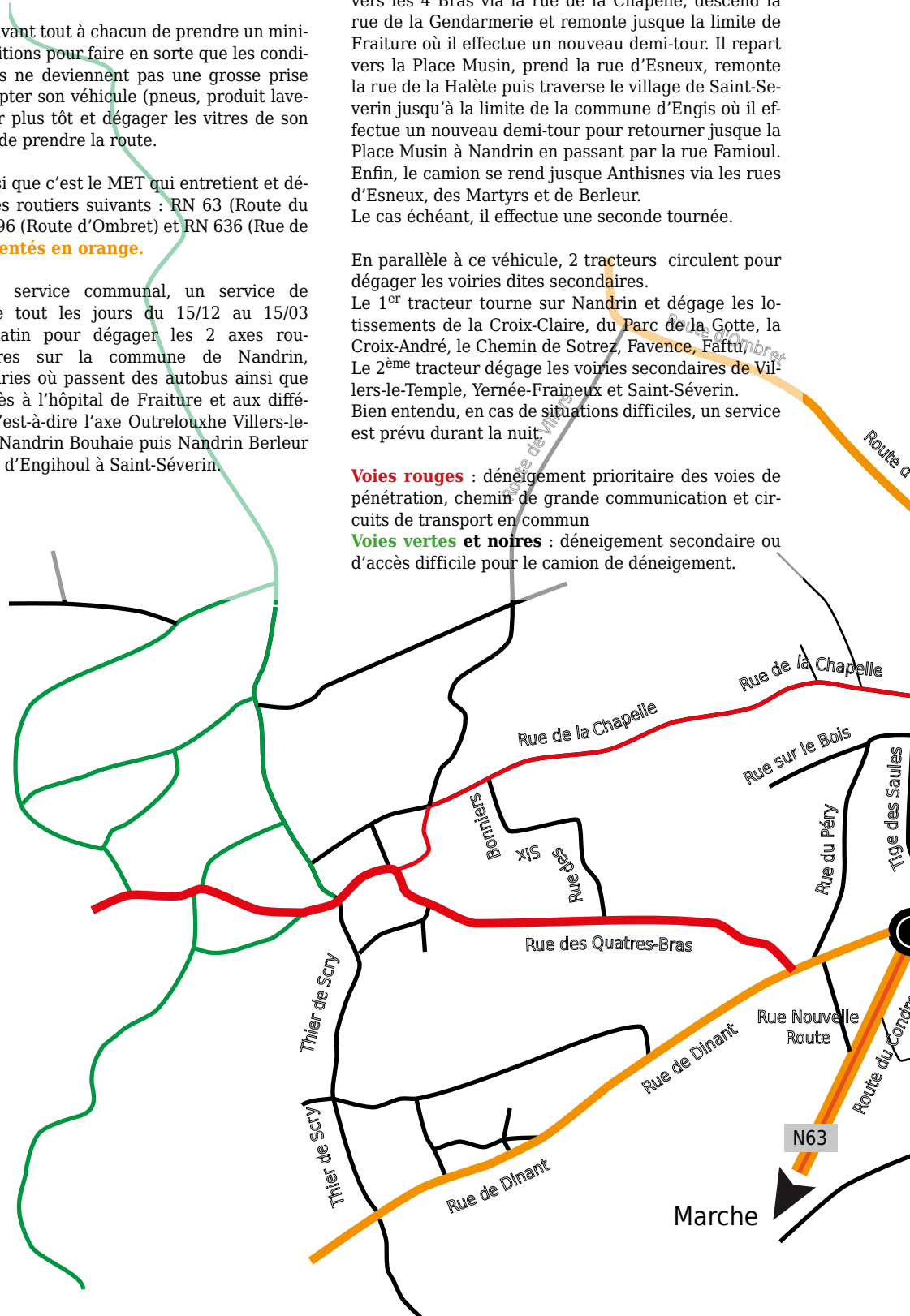
Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.

Le 1<sup>er</sup> tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Faffu. Le 2<sup>ème</sup> tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraigneux et Saint-Séverin. Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

**Voies rouges** : déneigement prioritaire des voies de pénétration, chemin de grande communication et circuits de transport en commun

**Voies vertes et noires** : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.







## Notre commune autrefois et aujourd'hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XX<sup>e</sup> siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette nouvelle rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.

Autant que possible, les photos d'aujourd'hui respectent l'angle de vue des anciennes cartes postales et ont donc été prises du même endroit, mettant parfois le photographe dans des situations périlleuses, comme cette photo prise en 2013 réalisée au beau milieu de la RN63, au lieu-dit La Tolle.

L'auteur est Joseph Nandrin, ancien bourgmestre. Il nous explique sa démarche et ses recherches.



Le **Chalet de Fraigneux** puis la **Villa du Tige des Saules** et actuellement **Villa du CPAS**.

Cette propriété est devenue un bien communal au début des années 1980 après que le Conseil communal décline l'acquisition du Château de Fraigneux.

Depuis plus de 20 ans et grâce à la compréhension et l'aimable collaboration de plusieurs collectionneurs de cartes vues anciennes, j'ai rassemblé ces témoignages de notre passé. Entre 1900 et 1950, les cartes anciennes étaient régulièrement utilisées. C'était les SMS ou mails de l'époque.

Joseph Nandrin



**La Tolle :**

Lieu situé sur la route du Condroz (N63) au carrefour avec la rue du Sabot.

La voirie à 2 bandes était bordée par des bâtiments et par la voie du vicinal qui reliait le Condroz et la vallée de la Meuse par le Val-St-Lambert.



## Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»



DOJO :  
« BUDO RYU »  
Fond de Bèche, 19  
à Nandrin

Professeurs :  
Jacques MAINIL,  
Sandan (aide-moni-  
teur ADEP)

Christiane DUCHESNES, Nidan

### cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

### cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES  
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : <http://www.budoryu.net>



## Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ?

Vous avez entre 35 et 75 ans ?

### Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30  
Villers-le-Temple : Hall des sports  
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

## Budo RYU



Fond de Bèche, 19 - Nandrin  
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

- Mardi de 18h à 20h : AÏKIDO  
de 18h30 à 20h : MUSCULATION
- Jeudi de 17h30 à 19h30 : AÏKIDO  
de 19h30 à 20h30 : YOGA
- Vendredi de 18h à 19h : TAI CHI CHUAN  
de 19h à 20h30 : JU JUTSU
- Samedi de 10h à 11h : YOGA

## Cyclo Condreuse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be  
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

## Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

### ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



### Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

### Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers  
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple  
Horaire: Mercredi 20h-21h15  
Professeur: Jessica Godinas  
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année  
info: [www.kaerobic.com](http://www.kaerobic.com) 0471/55.69.52

## Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers  
Villers le Temple  
0476/94.37.01



**L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans** stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

**Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :**

adaptées à votre niveau  
encadrées par un professionnel attentif  
dans une ambiance décontractée  
et en journée!

**Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :**

Étirements et souplesse  
Gym douce  
Marche Nordique

**Ensemble, bougeons pour rester en forme!**

Le programme se trouve sur le site :  
[www.resterenforme.be](http://www.resterenforme.be)  
Contact :  
Olivier HENRY 0486/80.67.64

## Arts du cirque



Depuis plusieurs années, certains privilégiés de 4-12 ans ont le plaisir de s'initier aux Arts du Cirque à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple.

Par le jeu et des exercices variés, les enfants découvrent et s'approprient diverses techniques circassiennes (jonglerie, équilibre, théâtre,...). Ils évoluent aussi vers un spectacle de fin d'année haut en émotions et couleurs !

Les mercredis après-midi entre 13h30 et 16h30. Les horaires sont établis en fonction du nombre d'enfants et de leurs âges.

**maxime.lorquet@gmail.com**  
**0485/83.07.03 - [www.ducirque.be](http://www.ducirque.be)**

## Ateliers Arts au Village



Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi  
de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul  
Places limitées.

Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements :

Yvette tél : 04.371.55.11 après 17 heures  
e-mail : [ettevygy@base.be](mailto:ettevygy@base.be)

Visitez notre blog : <http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Avec l'aide et le soutien de l'administration communale de Nandrin

## Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation Ch. Blavier  
Fondation privée

Êtes vous intéressé par la peinture et le dessin artistique,  
enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés?

Voulez vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale ?

**Alors inscrivez-vous !**

Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire entre 14 et 17 heures

Rue du Presbytère 4 ( près du musée )

Informations et inscriptions :

Tel : 085/511157 ou 085/513546

## Le club de céramique de Villers-le-Temple

(depuis 1979)



Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1<sup>er</sup>, 1 à Villers-le-Temple

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239

## Atelier Djembé pour enfants

Tu as envie de découvrir de nouveaux rythmes et de nouvelles sensations ? Viens nous rejoindre !

Atelier pour les enfants de 8 à 14 ans

**Quand ?** Le mercredi 18 septembre de 13h30 à 15h.

Ensuite, tous les mercredis sauf pendant les congés scolaires.

**Où ?** Local de la fanfare, place Arthur Boty (à côté de l'administration communale).

**Combien ?** Le premier cours est gratuit. Le prix est de 65€ pour l'année.

**Les places sont limitées, viens vite t'inscrire**

Pour plus d'informations et pour les inscriptions, vous pouvez nous contacter au 0474/77.46.42

Une initiative du CPAS et du Plan de Cohésion Sociale du Condroz, avec le soutien de l'administration communale



## Billard club Saint-Séverin

La nouvelle saison a redémarré pleinement avec les différents championnats individuels mais malheureusement sans les résultats escomptés malgré la présence de plusieurs membres du club local aux finales régionales (Liège - Luxembourg) déjà terminées. Ci-après un aperçu de celles-ci en chiffres :

### - Finale de la 8<sup>ème</sup> catégorie (30 points) à la partie libre sur petit format

Le BC St-Severin est représenté par René Ryhon qui se qualifie à cette finale pour sa 1<sup>ère</sup> participation. Brillant début à la compétition pour le sociétaire nandinois qui terminera à la 2<sup>ème</sup> place avec seulement une défaite face au nouveau champion Alex Debievre du BC Momallois.

### - Finale de la 4<sup>ème</sup> catégorie (90 pts) à la partie libre sur petit format

C'est le joueur local Marc Bertrand qui s'est qualifié pour cette finale régionale disputée à Gemmenich. Malheureusement pour le citoyen de Villers-le-Temple, une seule victoire ne lui permettra de décrocher que la 5<sup>ème</sup> place. Joël Lizin du BC Vottem remportera le titre haut la main en restant invaincu.

### - Finale de la 2<sup>ème</sup> catégorie (160 pts) à la partie libre sur petit format

Deux membres du club nandinois se qualifieront brillamment pour cette finale organisée par le club local. Magnifique finale où tous les 5 joueurs termineront dans la moyenne de leur catégorie.

Après des débuts de matchs époustouflants, Claude Crefcoeur ne parviendra pas à conclure et finira à la 5<sup>ème</sup> place. Quant à Armand Collin, ses 2 victoires ne seront pas suffisantes et décrochera la 3<sup>ème</sup> place, la 1<sup>ère</sup> revenant à Henry Vaarts de Banneux.

### - Finale de la 4<sup>ème</sup> catégorie (60 pts) à la partie libre sur grand format

Pour sa 1<sup>ère</sup> participation sur ce format de billard, Marc Bertrand a pu en vérifier la difficulté et par manque d'entraînement sur cette surface, il termine à la 5<sup>ème</sup> place d'une finale disputée à Welkenraedt et remportée de nouveau par Joël Lizin du BC Vottem, particulièrement en forme en ce début de saison et une fois encore invaincu ce weekend.

### - Finale de la 3<sup>ème</sup> catégorie (90 pts) à la partie libre sur grand format

Avec 2 victoires, l'andennais Claude Crefcoeur, affilié au BC St-Severin, n'a pu se classer que 4<sup>ème</sup> sur 6 joueurs dans une finale organisée par le BC Vottem et remportée méritoirement par un de ces joueurs, Charles Parent, invaincu lui aussi. Même constat, manque d'entraînement sur ce grand format qui ne pardonne aucune erreur.

**B.C. ST-SEVERIN - 0472/673825**

**Place Ovide Musin 3/2 - 4550 NANDRIN**



Finale 2<sup>ème</sup> cat. (160pts) libre petit format organisée au BC St-Severin.

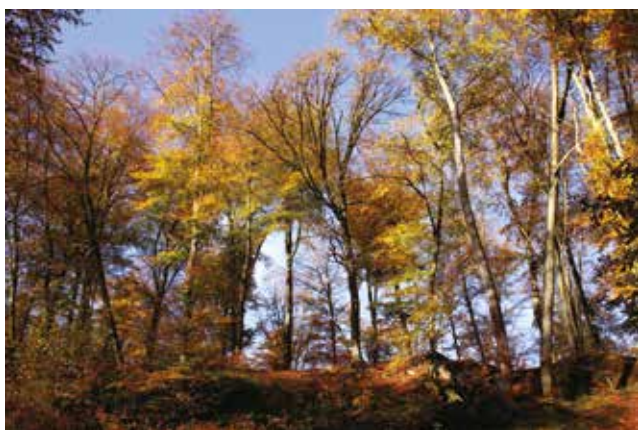




**Premier prix :** Serge Geeraerts



**Deuxième prix :** Yves Delhalle



**Troisième prix :** Philippe Sohet

## Concours photo Nandrin 2013/14

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons les 3 lauréats de notre second concours photo Nandrin.

Chaque trimestre, la commune de Nandrin en collaboration avec le magasin Photo Nandrin vous propose de participer à son concours ( tous les détails en dernière page et sur [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)).

Si vous souhaitez participer à notre prochaine édition, vous pouvez nous faire parvenir vos photographies pour le 20 février 2014. ( Veillez à bien respecter les prescriptions techniques et thématiques reprises dans le règlement)

Les photos gagnantes ont été choisies pour le regard original et leur attrait graphique.

*«N'oubliez pas que Nandrin regorge d'un patrimoine diversifié qu'il est aussi bon de mettre en valeur».*



- **Tirages numériques sur place ou en labo**
- **Appareils photos et accessoires**
- **GSM et accessoires**
- **Cadres standard et sur mesures**
- **Albums**

Du mardi au samedi  
non stop de 9h30 à 18 h.  
Route du Condroz 127  
4550 Nandrin  
085/51 35 78



## Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée ?

**La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée vous aide à mieux la connaître et à mieux la valoriser !**

En Wallonie, la forêt privée représente 290 000 hectares et concerne 100.000 propriétaires, dont une grande majorité détentrice uniquement de petites parcelles. Prise globalement, cette « petite forêt privée » représente néanmoins des ressources en bois importantes et participe aux fonctions économiques, écologiques et sociales de la forêt wallonne.

C'est dans ce contexte qu'une Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a été créée à l'initiative du Gouvernement wallon. Elle vous aide à mieux connaître et valoriser votre parcelle forestière dans le respect de vos droits et de vos libertés, et en accord avec la politique forestière wallonne.

**La Cellule d'Appui, ce sont des services pensés pour vous...**

- **Le guichet d'information**
- **La visite de diagnostic**
- **Le Portail Cartographique - <https://carto.capfp.be>**

Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée  
Zoning Industriel de Aye - Rue André Feher, 5A  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél. : +32 (0)84 46 03 58  
E-mail : [info@capfp.be](mailto:info@capfp.be) - Web : [www.capfp.be](http://www.capfp.be)

*Une initiative du Gouvernement wallon, en partenariat avec les professionnels de la filière forêt-bois*

## Se chauffer au bois

L'hiver approchant à grand pas, des questions concernant le chauffage de notre habitation se posent. Que ce soit pour réduire les coûts croissant liés aux combustibles, la pollution ou pour le plaisir d'un bon feu de bois, la biomasse est de plus en plus envisagée pour se chauffer.

Le bois peut aussi bien être utilisé comme chauffage central que local. Pour le chauffage local, il existe les traditionnels et agréables feux ouverts mais qui ont un très faible rendement de combustion (5 à 20%, soit plus de 80% de chaleur perdue), les inserts (« feux fermés ») qui ont un rendement d'au moins 70%, et enfin les poêles qui dépassent les 80%. Pour ces derniers, il existe des poêles à bûches à chargement manuel ou des poêles automatiques à pellets. En termes de chauffage central, il existe des chaudières à bûches ou des chaudières entièrement automatisées à plaquettes ou à pellets.

Les bûches et plaquettes sont moins chères que le pellet mais contiennent moins d'énergie et demandent donc, à quantité d'énergie égale, un plus grand espace de stockage. Pour équivaloir 2000 litres de mazout, il faut compter environ 4,4 tonnes de pellet, soit 8,5 m<sup>3</sup>, et environ 6,5 tonnes de bois et plaquettes, soit respectivement 20 et 30 m<sup>3</sup>. Quel que soit le type choisi, le pouvoir calorifique de la



biomasse va directement dépendre de son humidité, ce facteur est primordial. C'est pourquoi une bûche doit sécher au moins 2 ans pour assurer une meilleure combustion donc un meilleur rendement, moins de cendres et moins de pollution alors que le pellet contient deux à cinq fois moins d'humidité et a donc un pouvoir calorifique bien supérieur aux deux autres combustibles. Toujours afin d'assurer un meilleur rendement, que ce soit un chauffage local ou central, il est essentiel de dimensionner au plus juste la puissance de l'appareil pour permettre un fonctionnement le plus continu possible afin d'assurer une combustion optimale. Il est important de

noter que l'utilisation du bois comme combustible de chauffage est considérée comme renouvelable s'il provient de forêts gérées durablement. Pour ce qui est du coût de la biomasse par rapport aux produits pétroliers, il subit également une inflation vu que la demande augmente. Les hausses et fluctuations sont cependant inférieures

à celles des combustibles fossiles et le prix reste moindre. Pour vous aider à franchir le cap, vous pouvez bénéficier d'une prime de la Wallonie de 1750€ à l'achat d'une chaudière à biomasse automatisée.

Sans oublier toutefois que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas! Alors si vous avez besoin d'un conseil ou d'un avis, n'hésitez pas à me contacter par mail : [ecopasseur@nandrin.be](mailto:ecopasseur@nandrin.be).



## Clôture des cours d'eau en bord de pâture

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau :

- Pour le 31 mars 2014 dans les zones de baignade et d'amont, tous les cours d'eau, classés et non classés devront être clôturés.
- Pour le 31 décembre 2014, tous les cours d'eau classés devront être clôturés sur l'ensemble du territoire. Toutefois pour les communes ayant bénéficié d'une dérogation, l'obligation ne porte que sur les pâtures situées dans les périmètres Natura 2000 et dans les zones à enjeux spécifiques liés au nitrate situées en zone vulnérable.

### Subvention wallonne afin d'équiper les pâtures le long des cours d'eau

Le Gouvernement wallon a également adopté un arrêté permettant à chaque éleveur d'obtenir une subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs (bac de 1000 litres minimum et pompes à museau). La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux.

Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas de les clôturer.

Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard :

- Le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade
- Le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire
- Pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.

### Un accompagnement des agriculteurs

Si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, il se peut donc que vous soyez concerné par la nouvelle législation. Dans ce cas, le Contrat de rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi qu'en vous conseillant sur le choix des abreuvoirs et des clôtures à installer.

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44

#### À Nandrin.

**En 1973 déjà, un arrêté ministériel paraissait qui prévoyait l'obligation de clôturer les berges des cours d'eau. A l'époque, certaines communes, dont la commune de Nandrin, avaient demandé et obtenu une dérogation. Elle est toujours d'application. Donc aujourd'hui, sur le territoire du village de Nandrin, seuls les ruisseaux classés situés en zone sensible ou en zone Natura 2000 sont concernés.**

**Quant aux villages de Villers-Le-Temple, Saint-Séverin et Yernée-Fraineux, communes qui en 1973 n'avaient pas demandé de dérogation, l'obligation de clôture s'applique à tous les cours d'eau classés.**

## Environnement, nature, paysages, biodiversité, cadre de vie... ces thématiques vous inspirent ?

Vous souhaitez partager vos connaissances et participer à l'élaboration de projets environnementaux dans votre commune ou dans votre quartier ?

Vous êtes membre d'une association, d'une institution ou tout simplement un citoyen sensible à la biodiversité et son développement ? Vous avez envie d'émettre des avis, des suggestions à ce sujet ?

Alors, nous avons un outil concret à vous proposer :

### Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) !

En effet, la commune de Nandrin a été choisie pour lancer son PCDN au cours de l'année à venir et toutes les forces vives que vous constituez seront nécessaires pour contribuer **ensemble** au développement de la biodiversité dans notre commune de Nandrin.

Vous pouvez donc devenir partenaire du PCDN et participer, selon vos disponibilités, aux réunions et aux activités de terrain qui seront proposées.

Pour être tenu informé de toutes les actions menées dans ce cadre ainsi que de la première réunion d'informations qui se déroulera au printemps prochain, rejoignez-nous dès à présent, en nous faisant part de votre intérêt !

### Pour tout renseignement :

Anne De Potter  
Echevine de l'Environnement

Lindsay Chapelle - Coordinatrice locale pour le PCDN de Nandrin  
lindsay.chapelle@nandrin.be  
085/51.94.78



© Yvan Thienpont





**Michel Henri Hubert LEMMENS** est né le 20 décembre 1941, pendant la guerre, à Ougrée. Séparé très jeune de ses parents, il fut élevé par sa grand-mère.

**Vanda Teresa DE MICHELE** originaire d'Italie est née le 9 octobre 1940 à Canistro. Issue d'une famille nombreuse, arrivée en Belgique début des années 40, la famille s'installe dans une maison modeste à Grâce-Berleur.

En 1962, à lieu leur rencontre, monsieur un peu timide a laissé madame faire le premier pas.

Leur mariage sera célébré peu de temps après, le 14 septembre en 1963. S'en suit la naissance de leurs deux enfants, Michel en 67 et Christine en 71.

Durant la période de Noël 76, ils quittent Seraing pour un emménagement légèrement chaotique, sans électricité, à Nandrin où ils vivent encore ensemble entourés de leurs quatre petits-enfants.

La cérémonie célébrée par leur fils, notre bourgmestre Michel Lemmens, ce 14 septembre, réunissait la famille pour fêter, jour pour jour, leurs 50 années de mariage passées ensemble.



**Carmelo Paganessi** est né le 16 juillet 1929 à Vertova (Bergame) en Italie et après un long apprentissage de boulanger, il arrive en Belgique à l'âge de 18 ans, seul, sans sa famille.

Il débute sa carrière avec un contrat d'ouvrier à la Louvière, et la finit à Cockerill en 1986.

**Alma Gambini** née le 13 mars 1934 à Reggio Emilia en Italie, devient couturière de métier et arrive en Belgique en 1951 avec sa famille.

Le destin les a réunis dans la même rue et après deux ans de fiançailles, le 10 octobre 1953 ils se marièrent.

De cette union sont nés 2 enfants André et Marie-Rose ainsi que 2 petits-enfants.

Madame rêve de vivre à la campagne pour y faire pousser arbres fruitiers et cultiver son potager, c'est donc en 1984 qu'ils décident d'emménager à Nandrin.

Après ces 60 années de travail, bonheur et amour, tous se réunissent afin de fêter leurs noces de Diamants.



C'est le 12 juin 1942 que monsieur **Van der Vieren Julien** vit le jour et le 6 novembre 1944, madame **Delfosse Renée**.

Un beau jour d'avril 1961, monsieur revient en train de son service militaire de Tournai « caserne Saint Jean ». Sur le quai, il demande à une jeune fille, qui n'est autre que madame Delfosse, de lui tenir sa valise le temps qu'il aille vite chercher un paquet de cigarette en gare. Ils ont conversé durant tout le trajet « Tournai-Liège Guillemins ». Ce n'est que sur le chemin du retour vers Tournai, à la caserne pour monsieur, et à l'école de nursing pour madame, qu'un rendez-vous fut fixé !

Ils restèrent fiancés deux ans, jusqu'au 12 octobre 1963, date de leur mariage.

De leur union est né un garçon aimant, en 1966.

Monsieur finit sa carrière à Cockerill Sambre et madame en tant que directrice de crèche à Seraing.

A ce jour, ils sont grands-parents d'une jeune fille de 19 ans et vivent heureux à Nandrin, commune où il fait bon vivre.



Originaires du pays d'Aubel, **Jacques STEPHANY** est né le 15 avril 1939 et Marie-Claire **GROETECLAES**, le 5 août 1942.

Il y a plus de 50 ans, Monsieur et Madame se rencontrent lors d'une foire commerciale à Aubel.

Un an plus tard, le 26 octobre 1963, a lieu leur mariage et peu de temps après, la naissance de leur premier enfant. Pensant attendre une fille, c'est avec surprise que Madame GROETECLAES mit au monde un fils ! Deux filles ne tardèrent cependant pas à faire leur arrivée.

En 1970, ils reprennent une station d'essence à Strée, commerce qu'ils ont tenu pendant 36 ans.

Ils décident d'emménager à Villers-le-Temple, en 2006, afin de profiter de la campagne.

Ils savourent leur retraite bien méritée en jardinant pour madame, en regardant les sports moteurs à la télévision pour monsieur mais surtout en s'occupant de leurs cinq petits-enfants.

C'est entourés de leur famille aimante, que ce 26 octobre 2013, nous célébrions avec beaucoup de plaisir leurs noces d'or.

## Manifestations patriotiques

Le 8 novembre se déroulait la cérémonie du relais sacré qui comme chaque année fait arrêt dans nos villages de Villers-le-Temple, Saint-Séverin et Nandrin (au coin de la place Botty, voir photo ci-dessous). Il s'agit lors de cette cérémonie de célébrer les victimes des deux guerres pour lesquelles des Nandrinoises et Nandrinois ont donné leur vie.

Ce fut par une journée fraîche que les portes-drapeaux, des anciens combattants, des élèves des écoles de l'entité et des représentants communaux ont assisté avec solennité à ce moment de souvenir.



## Récapitulatif du tarif des documents administratifs

à partir du 01/01/2014

### Passeports

	Procédure normale	Procédure d'urgence
Moins de 18 ans	41€	210€
18 ans et plus	76€	250€

Attention, depuis le 05/11/2013, nous délivrons les nouveaux passeports biométriques.

Vous devrez donc fournir une photo d'identité récente sur fond blanc sur laquelle il est dorénavant interdit de sourire.

Permis de conduire - Permis provisoire	25€
Permis de conduire international	21€

Carte d'identité	20,20€
Carte Kids	6,10€

## Les petits déjeuners OXFAM,



organisés pour la première fois dans la commune le dimanche 13 octobre, ont eu beaucoup de succès. Merci à vous tous qui d'une manière ou d'une autre avez contribué au succès de ce beau projet.  
L'équipe "commerce équitable"



## Les Coquelicots

service d'accueil pour personnes handicapées mentales adultes. Nous sommes situés rue « sur haies » et sommes là depuis 1973!

La nuit du 29 août un incendie s'est déclaré. Nous nous relevons petit à petit de ce sinistre qui a ravagé le tiers de nos bâtiments. Le méchant feu, comme le nomme Régis, s'est éteint. Mais les débris sont toujours là, devant nous, à nous narguer.

Beaucoup de nos bénéficiaires ont pensé que tout était foutu pour toujours. Heureusement, ce n'est pas le cas. Si nous sommes toujours pris en otages dans le jeu des assureurs qui « se riflent la patate chaude », l'horizon s'éclaircit.

Nous avons été touchés par les gestes de sympathie de notre voisinage proche et plus lointain. Nous avons reçu le soutien du groupe Kiwanis du Condroz ainsi que celui de donateurs anonymes.

Nous avons aussi et surtout bénéficié de deux aides appréciables. La commune de Nandrin, son Collège et ses employés, d'une part, la Province et les responsables du CRT, d'autre part, ont mis à notre disposition des locaux. Grâce à ce soutien, nous redressons la barre. Sans ce geste solidaire et profondément humain, nous ne pourrions accueillir nos bénéficiaires... et ce serait alors comme le pensait Jacqueline : *foutu!*

Nous tenons ici comme ailleurs et maintenant comme demain à faire entendre nos remerciements les plus sincères. Nous tenons encore à remercier les personnes qui veillent à ce que ces locaux soient propres et accueillants. Cette bienveillance nous va droit au cœur.

Nous comptons vous donner de nos nouvelles au fil du temps. Au nom des personnes handicapées mentales, de leur famille et de l'équipe des Coquelicots : merci.

Olivier Philippart, Directeur.

## État-civil

### Naissances

DEGRAVE Cassiane	19/08/2013
PAULUS Denise	21/08/2013
FISENNE Oscar	27/08/2013
MUHIRWA Nathan	03/09/2013
LEVERT Aurélien	05/09/2013
MATHY Léa	05/09/2013
MARTIN Clara	10/09/2013
GILBERT Adeline	13/09/2013
DERONGE Adrien	23/09/2013
CHODY Zola	25/09/2013
MOLS Cédric	26/09/2013
DELCORTE Emma	27/09/2013
PLANCHAR Amandine	26/10/2013

### Mariages

FONTANA Pierre & THIBERT Anne	07/09/2013
PILET Johan & VINCENT Nathalie	14/09/2013
MAQUET Laurent & DE FINA Véronique	21/09/2013
CHAPUT Thierry & MARECHAL Karin	28/09/2013

### Décès

COOMANS Micheline	25/02/1947 - 12/06/2013
FOUILLIEN Renée	13/08/1924 - 03/09/2013
DANIEL Charlotte	13/03/1927 - 12/09/2013
BONNET Michel	08/01/1949 - 27/09/2013
BUREAU Francine	25/08/1933 - 01/10/2013
POLLARD Joseph	23/02/1936 - 07/10/2013
BOUILLON Irène	11/05/1924 - 16/10/2013
TRIMBORN Anna	15/06/1923 - 26/10/2013

### DON DE SANG, DON DE VIE

**Nandrin** Ecole St Martin  
rue de la Rolée 4  
jeudi 20/03/2014 de 16h00 à 19h00

**Neuville** Ecole Communale  
rue Ry Chéra  
mercredi 12/03/2014 de 17h00 à 19h30

[www.transfusion.be](http://www.transfusion.be) - 0800 92 245



### Tests sirènes

Les tests de l'année 2014,  
auront lieu :

- 2 janvier
- 3 avril
- 3 juillet
- 2 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be)

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : [alerte@ibz.fgov.be](mailto:alerte@ibz.fgov.be) ou 0800-94.133

La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.

Bureau de dépôt : Nandrin

N° d'agrégation : P401092

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

Michel Lemmens, Bourgmestre

Anne de Potter, Échevine

Pierre Jamaigne, Directeur général

Olivier Hermia, chargé de communication

contact : [olivier.hermia@nandrin.be](mailto:olivier.hermia@nandrin.be) - 085/24.18.60



Imprimé sur papier recyclé



## Agenda

Janvier	
1	Fermeture de l'Administration communale (Nouvel an) Fermeture recyparcs
2	Bibliobus
13	Bibliobus
16	Bibliobus
18	Souper du RSCCN à Saint-Séverin
27	Bibliobus
Février	
6	Bibliobus
8	Souper blind-test du Comité scolaire de Saint-Séverin, à Saint-Séverin
10	Bibliobus
15	Goûter de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à Saint-Séverin
20	Bibliobus
21	Collecte des encombrants
20	au 23 Exposition de peintures par Art au Village, à Saint-Séverin
23	Carnaval APECV à l'Espace des Templiers
24	Bibliobus
Mars	
1	Courses cyclistes du RSCCN à l'Espace des Templiers
6	Bibliobus
9	Marche ADEPS du Comité scolaire de Saint-Séverin, à Saint-Séverin
20	Bibliobus
24	Bibliobus
30	Marche ADEPS de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à l'Espace des Templiers

## Amicale des pensionnés

**L'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite chaleureusement à nous rejoindre en 2014**

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des animations que nous envisageons d'organiser dans le courant de l'année 2014, à savoir :

1. Les après-midi récréatives du mercredi de 14 à 18 heures, à la cafétéria de l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple, aux dates suivantes : 08/01, 22/01, 12/02, 26/02, 12/03, 26/03, 09/04, 23/04, 14/05, 28/05, 11/06, 25/06, 09/07, 23/07, 13/08, 27/08, 10/09, 24/09, 08/10, 22/10, 12/11, 26/11, 10/12, 17/12.  
Les activités proposées : jeux de cartes, de société et conversations autour d'une boisson et de « gougouilles »
2. Les repas avec animation musicale, à la salle communale de Saint-Séverin, aux dates suivantes :
  - Le samedi 15 février : Goûter de la Saint-Valentin,
  - Le samedi 03 mai : Dîner du printemps,

- Le samedi 28 juin : Buffet froid,
  - Le samedi 30 août : Dîner d'été,
  - Le samedi 25 octobre : Goûter d'automne,
  - Le samedi 06 décembre : Dîner de Saint-Nicolas.
3. La marche Adeps du 30 mars 2014, à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple

Pour devenir membre et recevoir les invitations relatives à toutes nos manifestations, il vous suffit de vous inscrire en prenant contact avec notre Président, Monsieur Georges POUMAY ou notre Vice-Président, Monsieur Dany CHAPELLE.

La cotisation pour l'année 2014 s'élève à 14 euros et vous permet de bénéficier de réductions lors des repas et goûters et vous donne également droit au cadeau de fin d'année (sac rempli de toutes sortes de produits d'une valeur approximative de 15 euros).

### Contacts :

Monsieur Georges POUMAY, Président  
085/51.18.10 ou 0476/51.14.69  
Monsieur Dany CHAPELLE, Vice-Président  
0495/80.47.34

# photos Nandrin 2013/14

# CONCOURS

## La belle en Condroz

### Vous aimez la photographie et pour vous aussi, Nandrin est « La belle en Condroz » ?

L'Administration communale de Nandrin vous invite à participer à son troisième concours photo.

Tentez de remporter un chèque cadeau du magasin « Photo Nandrin » (1<sup>er</sup> prix : 150€) et découvrez votre plus belle prise de vue en couverture du bulletin communal de Nandrin.

Le concours sera organisé chaque trimestre, les participants pourront concourir autant de fois qu'ils le souhaitent.

Les photos devront témoigner de votre attachement à la commune et aux villages de l'entité. Elles pourront présenter la nature, le patrimoine, l'activité rurale...

**La photo qui remportera le concours** du trimestre sera présentée au public sur la couverture du bulletin communal, ainsi qu'en page intérieure avec les autres lauréates.

Une exposition des meilleures photographies sera réalisée et présentée au terme d'une année de concours.

**NANDRIN**  
La belle en Condroz



En plus de la présentation de leurs oeuvres, les lauréats remporteront des chèques cadeaux du magasin « Photo Nandrin » :

- 1<sup>er</sup> prix : 150€
- 2<sup>ème</sup> prix : 75€
- 3<sup>ème</sup> prix : 25€

**Pour participer**, vous devrez envoyer vos photos numériques (maximum 6 par concours) à l'adresse [photo@nandrin.be](mailto:photo@nandrin.be).

Les fichiers doivent respecter les caractéristiques suivantes :  
Format .jpg ou .jpeg, 300 dpi, 210 mm de haut minimum.

Chaque participant accepte le règlement disponible sur notre site :  
[www.nandrin.be/concoursphoto](http://www.nandrin.be/concoursphoto)

**Date limite d'envoi des fichiers  
du troisième concours :**  
**20 février 2014**